



CONTACT
NATURA
2000

Vallée de la Meurthe



Les bancs de GRAVIERS

La Meurthe est très active. Elle dépose des graviers au fil de ses méandres. Ces îlots, qui peuvent évoluer d'une année à l'autre grâce aux crues, restent généralement imbibés d'eau. Une flore particulière s'y installe, on la qualifie de « pionnière ». Selon l'ancienneté du milieu, on peut observer des plantes herbacées, des arbustes ou de jeunes arbres comme des saules. Pour maintenir ces milieux, il faut veiller à ce qu'ils ne soient pas colonisés par des espèces invasives comme la Renouée du Japon ou la Balsamine.

Ces zones sont un habitat privilégié pour un oiseau : le Petit gravelot

- >> Un petit oiseau discret, qui se reconnaît facilement avec son œil cerclé de jaune
- >> Un nid à découvert mais invisible : une petite cuvette au milieu des graviers, des œufs qui ressemblent à des petites pierres : le camouflage parfait pour ne pas attirer les prédateurs !
- >> Un régime alimentaire varié : insectes, larves, araignées, ...
- >> Un hiver au soleil : les adultes s'envolent dès le mois de juin, et les jeunes à partir du mois d'août pour passer l'hiver sur les îles méditerranéennes et en Afrique du Nord. Ils reviendront en mars pour une nouvelle saison de reproduction.
- >> Pour le protéger : il faut maintenir ces bancs de graviers et les divagations de la Meurthe qui empêchent la végétation de s'implanter de manière importante.

Avez-vous déjà aperçu LA CHEVÊCHE D'ATHENA ?



Cette petite chouette est active de jour comme de nuit, à proximité des villages et dans les paysages ouverts. Parfois postée sur un piquet de clôture, elle se nourrit de petits mammifères mais aussi d'insectes. Les restes d'insectes (carapaces, ailes...) se retrouvent dans ses pelotes de réjections (voir photo) et permettent de deviner la présence de la chouette.



Les couples, partenaires fidèles, nichent de préférence dans les arbres à cavités, comme les saules taillés en têtard ou les vieux arbres fruitiers. Les bâtiments et les nichoirs peuvent également leur convenir.



L'AZURÉ DES PALUDS

est toujours suivi de près, ainsi que sa plante préférée, la Sanguisorbe officinale !

Les populations se portent bien, grâce aux fauches tardives qui lui permettent de boucler son cycle de vie.

La mise en place de contrats agricoles, sous forme de **Mesures Agro-Environnementales** et Climatiques (MAEC) s'est poursuivie en 2015.

26 agriculteurs ont engagé **336 hectares** de prairies.

Les mesures en faveur de l'Azuré des paluds, le petit papillon qui dépend de la sanguisorbe, ont évolué vers des **bandes refuges**, suite aux changements issus de la nouvelle programmation des fonds européens.



Vallée de la Meurthe

Participez aux nombreuses animations sur le site, avec la Cité des Paysages :
<http://www.citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr/>

pour en savoir plus sur le site Natura 2000 :
<http://meurthe-et-moselle.n2000.fr>

Contact :
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
03.83.94.58.55
nature@departement54.fr

